

Diagnostic régional de Chaudière-Appalaches quant aux intrants et produits de fermes, en ce qui a trait à la production de grains et à l'agriculture biologique.

Réalisé par Nicolas St-Pierre
Mai 2010

Avec la collaboration de :



Coopérative de solidarité en développement durable de
Bellechasse, La Mauve

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Centre de Ste-Marie

Introduction

Dans le cadre d'un programme de l'Initiative de développement coopératif (IDC), géré par le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité, la Coopérative La Mauve a réalisé un diagnostic régional de Chaudière-Appalaches quant aux intrants et produits de fermes, plus spécifiquement en ce qui a trait à la production de grains et à l'agriculture biologique. Ce projet de collecte d'informations est piloté par un comité composé de Marie Lacasse et Marie-Paule Robichaud de la Coopérative La Mauve, de Jonathan Roy et Louis Robert du MAPAQ régional, ainsi que de Nicolas St-Pierre, membre utilisateur de La Mauve et chargé de projet.

Ce projet visait à outiller La Mauve afin de mieux soutenir l'acquisition d'une meilleure autonomie alimentaire régionale à moyen et long terme. Il s'inscrit dans une vision de développement des filières locales pour la production et la consommation de grains biologiques. On pense notamment à une consolidation de l'approvisionnement en grains biologiques grâce à la mise sur pied d'un réseau local de distribution.

Pour répondre à nos questions de façon la plus complète et réaliste possible, nous avons donc effectué des recherches d'informations auprès de différents groupes. Les résultats de ces recherches sont ici exposés en 4 sections. Il s'agit en premier lieu d'un état de la production de grains, tant biologiques que conventionnels, que certifiés Agrinature, dans la région de Chaudière-Appalaches. Deuxièmement, un inventaire des unités commerciales de conditionnement des grains pour la région est présenté. À la troisième section se retrouvent les résultats des enquêtes auprès des producteurs de grains biologiques de la région, des membres utilisateurs de La Mauve (viandes et produits laitiers), des membres de la TACA (Table Agroalimentaire de Chaudière-Appalaches), et d'un producteur de grains certifiés Agrinature. Il s'agit de la partie la plus volumineuse du rapport. Des informations relatives aux activités et besoins des fermes, telles que la production de grains, la vente des récoltes et l'achat de grains, les intrants, les services, la machinerie, les unités de conditionnement, et les travaux à forfait s'y retrouvent. Les fournisseurs et acheteurs d'intrants, de même que des intervenants en agriculture de la région ont aussi été sondés. Les résultats de cette dernière recherche d'informations sont présentés à la section 4.

Comme vous serez en mesure de le constater en lisant ce rapport, l'exercice réalisé au cours des derniers mois nous a permis de recueillir beaucoup d'informations. Nous avons choisi de la présenter ici dans son ensemble, de façon simplifiée. Des tendances sont aussi apparues. Elles sont présentées tout au long du texte, ainsi qu'en condensé dans la partie Conclusion. Cette dernière regroupe aussi plusieurs recommandations inspirées des informations et commentaires recueillis.

Section 1 : informations générales et statistiques sur la production de grains dans Chaudière-Appalaches

Dans cette section, vous trouverez des statistiques relatives au secteur grains de la région de Chaudière-Appalaches. Les informations ont été recueillies auprès des intervenants en agriculture, des fournisseurs et acheteurs d'intrants et de semences, de sites Internet, et d'organismes voués au développement de ce secteur, tant dans Chaudière-Appalaches qu'à l'extérieur de la région.

1.1 – Nombre de fermes certifiées biologiques (CARTV) et Agrinature pour la région de Chaudière-Appalaches (Tableau 1.1)

CARTV	Nombre de fermes
Grandes cultures	22
Lait	20
Bovins	3
Volailles	3
Total CARTV	48
Total Agrinature	19
Total	67

Sources : CARTV et Association Cultures sans herbicides

Note 1 : Toutes les fermes comprises dans ce tableau produisent des grains, à l'exception de deux fermes de volailles et d'une ferme de bovins

Note 2 : À titre de comparaison, le MapaQ, dans son portrait agricole de 2007, compte 188 entreprises dans la région dont les revenus principaux proviennent de la culture de céréales et protéagineux. Cette donnée ne comprend pas les fermes qui produisent des grains comme deuxième ou troisième activité, mais seulement celles qui cultivent des grains comme activité principale. Impossible, donc, de connaître le nombre exact total de fermes qui cultivent des grains.

1.2 - Volumes de grains biologiques produits dans Chaudière-Appalaches (2009) (Tableau 1.2)

	Superficies (ha)	Rendements (tonnes/ha)	Volumes (tonnes)
Chanvre	15.37	1.00	15.37
Triticale	3.5	3.00	10.5
Épeautre	8.2	1.50	12.3
Avoine	151.5	2.01	305
Blé pour alimentation animale	65.87	2.09	137.93
Blé pour alimentation humaine	198.12	2.09	414.86
Céréales mélangées	816.23	2.02	1647.15
Lin	79.66	1.00	79.66
Maïs grain	104.7	6.11	639.72
Sarrasin	19.47	0.65	12.73
Seigle	46.23	5.24	242.43
Soya	541.87	1.91	1037.14
Total	2050.72		4554.79

Source pour les superficies : Mapaq Chaudière-Appalaches.

Source pour les rendements moyens à l'hectare : Rendements de référence 2009 en assurance agricole – Financière agricole du Québec, ainsi que Jonathan Roy et Louis Robert du Mapaq Chaudière-Appalaches

Vous remarquerez que les données présentées dans ce tableau diffèrent légèrement de l'information qui nous a été donnée par les producteurs (voir section 3).

1.3 - Volumes de grains certifiés Agrinature pour la région Chaudière-Appalaches (2009) (Tableau 1.3)

	2009	
	tonnes produites	superficie (ha)
blé	1427	767
blé d'automne	70	56
soya	---	---
Total	1497	823
Nombre de producteurs	18	

Source : Association Cultures sans herbicides

Selon Caroline Morin, de l'Association Cultures sans herbicides, il n'y aura plus de contrat de blé de printemps ni d'automne certifiés « Agrinature » en 2010. En 2009, l'acheteur était « Les Moulins de Soulanges ». Des contrats de soya sont offerts par Prograin, Ceresco et Bunge en 2010.

1.4 - Volumes totaux (conventionnel, biologique, Agrinature) en grains pour la région de Chaudière-Appalaches (Tableau 1.4)

Selon les données fournies par la FADQ, il y aurait 68 807 hectares assurés pour la région. Selon Sylvie Marois de la même organisation, 90% des superficies sont assurées. Si on extrapole ces chiffres à 100% et qu'on les multiplie par les Rendements de référence 2009 en assurance agricole, toujours de la FADQ, on obtient ce qui suit :

	Superficie	t./ha	tonnes
Chanvre***	*	1	15
Triticale	161	3	483
Épeautre***	*	1.5	12
Avoine	9363.1	2.013	18 848
Blé pour alimentation animale	5219.9	2.094	10 930
Blé pour alimentation humaine	3092.3	2.094	6 475
Orge	9183.8	2	18 368
Canola****	1398.7	2	2 797
Céréales mélangées**	4200	2.018	8 476
Lin***	*	1	80
Maïs grain	19481.4	6.11	119 031
Sarrasin***	*	0.654	13
Seigle***	*	5.244	242
Soya	16706.3	1.914	31 976
Total	68 807		217 747

Sources : FADQ, Mapaq, Canadian Organic Growers

* Cultures n'étant pas assurées à la FADQ

** Information provenant de la Monographie de l'industrie des grains au Québec 2009

*** Les données manquantes ont été tirées des Volumes de grains biologiques déclarés au Mapaq

****Rendement théorique provenant du Guide de production biologique des grandes cultures, Canadian Organic Growers (COG)

1.5 - Prix des grains biologiques

Source : Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ)(décembre 2009)

Données fournies à titre indicatif seulement

Maïs grain

Objectif : 325 \$/tm et plus FAB ferme.

Le marché devrait se bonifier avec le temps

Soya.

Objectif : Alimentation humaine : Entre 800 \$ et 900 \$/ tm FAB ferme.

Alimentation animale : Entre 675 \$ et 750 \$/ tm FAB ferme.

Blé

Objectif : Alimentation humaine : minimum de 460 \$/ tm FAB ferme.

Alimentation animale : n/d.

Avoine

Objectif : Entre 300 \$ et 325 \$/ tm FAB ferme selon la qualité.

Grains mélangés

Objectif : 325 \$/ tm et plus FAB ferme, à un taux de protéine de 14 %. Un pourcentage de protéines plus élevé bonifie le prix. Le marché devrait se bonifier à mesure que nous avancerons dans le temps.

Épeautre

Objectif : 600 \$ à 650 \$/ tm FAB ferme.

Canola, lin, chanvre, sarrasin

Pour ces productions, les marchés étant très limités, il est préférable d'avoir un contrat avec un acheteur avant de semer.

Canola : 1 080 \$/tm FAB ferme.

Lin : 1 780 \$/ tm FAB ferme.

Chanvre : 2 420 \$/ tm FAB ferme.

Sarrasin noir : 750 \$/ tm FAB ferme.

1.6 - Revenus annuels provenant de la vente de grains biologiques en Chaudière-Appalaches (Tableau 1.6)

	Volumes (tonnes) Mapaq	Volumes (tonnes) Producteurs	Prix (\$/tonne)	Revenus (\$) Mapaq	Revenus (\$) Producteurs
Chanvre	15.37	23.6	2 420 \$	37 195 \$	57 112 \$
Triticale	10.5	0	n/d		
Épeautre	12.3	24	600 \$	7 380 \$	14 400 \$
Avoine	305	360	300 \$	91 500 \$	108 000 \$
Blé pour alimentation animale	137.93	**	n/d		
Blé pour alimentation humaine	414.86	545	460 \$	190 836 \$	250 700 \$
Orge		134	n/d		
Céréales mélangées	1647.15	1402	325 \$	535 324 \$	455 650 \$
Lin	79.66	31.5	1 780 \$	141 795 \$	56 070 \$
Maïs grain	639.72	611	325 \$	207 909 \$	198 575 \$
Sarrasin	12.73	38.5	750 \$	9 548 \$	28 875 \$
Seigle	242.43	92	n/d		
Soya*	1037.14	1067	800 \$	829 712 \$	853 600 \$
Total	4 555	4 329		2 051 198 \$	2 022 982 \$

Volumes du tableau 1.2 et volumes déclarés par les producteurs biologiques, multipliés par les prix du SPGBQ (décembre 2009)

Note 1 : les volumes donnés par les producteurs lors du sondage sont incomplets, puisque 83% des producteurs ont été rejoints.

Note 2 : Les revenus sont calculés comme si les producteurs vendaient toutes leurs récoltes, ce qui n'est pas le cas. En considérant les économies réalisées sur l'achat de grains, on peut comptabiliser ces montants comme des revenus.

Section 2 : Inventaire des unités de conditionnement du grain dans la région, en activité ou non

Voir la liste en annexe (Annexe 2). Cette liste a été faite à partir des informations recueillies lors de l'enquête auprès des acheteurs fournisseurs, sur le site Internet de l'AQINAC (L'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière), et sur GrainWiz.com (Actualité et analyse du marché des grains).

Cette liste n'inclut toutefois pas des acteurs importants, localisés en dehors de la région, ou n'étant pas fournisseurs de grains et moulées, mais participant beaucoup au secteur, comme SG Ceresco, Dynaco, Olier Grise, Beauce-Mix, Belisle, RDR Proulx, Moulins de Soulange, de même que des semenciers comme Pioneer ou Synagri.

Enfin, selon l'AQINAC, il n'y aurait pas eu de fermeture de meuneries au cours des 6 dernières années pour Chaudière-Appalaches. Avant cela, ils ne sont pas en mesure de nous fournir l'information.

Section 3 : Résultat de l'enquête auprès des producteurs de grains biologiques, de même qu'auprès des membres utilisateurs de La Mauve, des membres de la TACA, et des producteurs certifiés Agrinature

Selon le CARTV, il y a 48 entreprises agricoles certifiées biologiques dans la région, dans les domaines qui nous intéressent, dont 40 ont été sondées (83%). La Mauve, quant à elle, compte 15 producteurs actifs de viande et produits laitiers, tous sondés (100%). La TACA affiche sur son répertoire plus de 60 producteurs de viande, dont 9 ont été sondés (23%). Seulement 1 agriculteur (producteur laitier) dont les cultures sont certifiées Agrinature a été rejoint, sur un total de 19 pour l'année 2009 (5%).

Voici la répartition des fermes sondées selon leur production :

Producteurs CARTV	Nombre de fermes	Membres La Mauve	Nombre de fermes	Membres TACA	Nombre de fermes
Grandes cultures	18	Bovins	4	Bovins	2
Lait	17	Volailles	3	Volailles	1
Bovins	2	Porcs	2	Porcs	2
Volailles	3	Caprins Ovins	4	Caprins Ovins	2
		Gibiers d'élevage	2	Gibiers d'élevage	1
				Élevages multiples	1
Total	40		15		9

Voir annexes 1.1; 1.2; 1.3; 1.4 : listes des producteurs visés dans notre démarche

1- Production de grains

Tableau 3.1 : Superficies par culture

Superficies (ha)	CARTV	La Mauve	TACA	Agrinature	Total
avoine	128	24.4	22	8.5	182.9
blé de printemps	228			8.5	236.5
blé d'automne	32				32
épeautre	16				16
orge	41	16	10	8.5	75.5
seigle d'automne	22				22
soya	476.6	24	40		540.6
chanvre	21.3				21.3
lin	38				38
maïs	68		40		108
sarrasin	48.35				48.35
tournesol	4				4
grains mélangés	653.8	16.6			670.4
Total	1777.05	81	112	25.5	1995.55

Tableau 3.2 : Rendements par culture

Rendements (tonnes)	CARTV	La Mauve	TACA	Agrinature	Total
avoine	244	55	44	17	360
blé de printemps	476			18	494
blé d'automne	51				51
épeautre	24				24
orge	82	32	20	17	151
seigle d'automne	92				92
soya	960	30	77		1067
chanvre	23.6				23.6
lin	31.5				31.5
maïs	367		244		611
sarrasin	38.5				38.5
tournesol	5				5
grains mélangés	1379	23			1402
Total	3773.6	140	385	52	4350.6

Grains pour alimentation humaine ou animale

La plupart des grains certifiés biologiques, à l'exception des grains mélangés sont cultivés avec l'objectif de les destiner à l'alimentation humaine. Ils iront à l'alimentation animale s'ils sont déclassés pour l'alimentation humaine. Il s'agit certainement d'aller chercher le meilleur revenu possible de ces cultures (voir Tableau 3.6 sur le % de revenus provenant des grains). Certains producteurs utilisent toutefois une partie du grain de consommation humaine pour l'alimentation de leur troupeau et vendent les surplus. Les grains mélangés sont entièrement destinés à l'alimentation animale.

Pourcentage de semences produites à la ferme

Très peu de producteurs utilisent des semences produites à la ferme. Ceux qui en utilisent le font pour des cultures qui ne sont pas couvertes par l'assurance récolte. Au moins un producteur fait toutefois certifier ses semences, ce qui lui permet de les utiliser sans risque de se voir refusé par l'assurance récolte.

Utilisation de grains et de moulées à la ferme (Tableau 3.3)

	Quantités utilisées à la ferme (tonnes/année)	Manque à combler* (tonnes/année)
CARTV	4210	2541
La Mauve**	1024	908
TACA***	6070	6006
Agrinature	0	0

* Besoins de la ferme moins (-) ce qui est produit à la ferme

** Une ferme consomme à elle seule 650 tonnes/année

*** Deux fermes sondées consomment à elles seules 5800 tonnes/année

Destination des grains produits

Tableau 3.4

Grains produits pour consommation à la ferme, en tout ou en partie	oui		non	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
CARTV	17	53%	15	47%
La Mauve	4	80%	1	20%
TACA	2	67%	1	33%
Agrinature	0	0%	1	100%

Tableau 3.5

Grains produits pour vendre à l'extérieur de la ferme, en tout ou en partie	oui		non	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
CARTV	25	78%	12	22%
La Mauve	2	29%	5	71%
TACA	1	33%	2	67%
Agrinature	1	100%	0	0%

Pourcentage des revenus de la ferme provenant de la vente de grains (Tableau 3.6)

CARTV	34%*
La Mauve	0.3%**
TACA	0%
Agrinature	5%

* 24% si on retire du calcul les 3 fermes dont le revenu provenant des grains égale à 100% des revenus de la ferme

**La Ferme Marichel est la seule à vendre des grains à l'extérieur de la ferme, pour 30% de ses revenus

Expansion envisagée des revenus provenant de la vente de grains biologiques

Cinq producteurs certifiés biologiques (CARTV) sur les trente-sept rejoins désirent augmenter leurs revenus provenant de la culture de grains biologiques de 27%. Tous les autres producteurs rejoins (CARTV, La Mauve, TACA, Agrinature) ne désirent pas augmenter leurs revenus provenant de la culture de grains biologiques.

Intérêt des producteurs à prendre de l'expansion dans la culture de grains biologiques

Le tableau suivant démontre toutefois que plusieurs producteurs désirent cultiver plus de grains certifiés biologiques. Une explication possible à la dernière question : soit celle-ci a été mal comprise, soit les producteurs souhaitent augmenter leur autonomie en grains biologiques? Cette dernière a d'ailleurs été donnée à quelques reprises. Enfin, plusieurs producteurs désirent prendre de l'expansion se sentent freinés par différentes contraintes énumérées plus bas.

Tableau 3.7

	intérêt		pas d'intérêt		peut-être	
CARTV	19	51%	13	35%	5	14%
La Mauve	3	19%	10	63%	3	18%
TACA	1	11%	6	66%	2	23%
Agrinature	0	0%	0	0%	1	100%

Contraintes à prendre de l'expansion dans la culture de grains biologiques

Entre parenthèses : le nombre de répétitions de chaque contrainte énumérée.

Pour les producteurs du CARTV : difficulté à recruter de la main-d'œuvre qualifiée (3), difficulté d'accès à des terres situés à proximité/prix élevés ou superficies utilisées à d'autres fins (ex: foins) (18), manque de disponibilité de l'engrais et fumier (2), mauvaises expériences des dernières années (ex: conditions météo difficiles) (3), manque de temps (6), ferme en processus de transfert à la relève, marché instable et difficile de trouver un marché (5), veut vendre ses récoltes à l'avance (2), difficulté à avoir accès à la terre à long terme, difficulté de trouver les semences, considère la culture de grains non rentable (2), exigence de la culture, aimerait trouver de nouvelles pratiques culturales mieux adaptées à ses conditions (2), nouvelles règles de l'ASRA (plafonnement des superficies en cultures), manque d'expérience, manque de liquidité.

Pour les membres utilisateurs de La Mauve : difficulté d'accès à des terres situées à proximité/prix élevés ou superficies utilisées à d'autres fins (ex: foins) (3), terrain non propice à la culture de grains et travaux d'amélioration trop dispendieux (3), ne veut pas cultiver de grains avant quelques années (2), pas avant qu'il n'y ait une meunerie biologique dans la région, manque de machinerie et d'installations d'entreposage (2), manque d'expérience et de connaissances, trop de formulaires et de paperasse, trop de dépenses alors que le produit n'est pas vendu plus cher (problème de rentabilité) (2), trop d'exigences de la certification.

Pour les producteurs membres de la TACA : mauvaises expériences des dernières années (ex: conditions météo difficiles), ne souhaite pas être certifié dès le départ, difficulté d'accès à des terres situées à proximité/prix élevés ou superficies utilisées à d'autres fins (ex: foins) (2), difficulté d'obtenir du financement quand tu dis que tu es bio, rentabilité, trop de travail du sol, ce qui n'est pas bon pour la vie du sol, terrain non propice à la culture de grains.

Pour le producteur certifié Agrinature : trop de formulaires et de paperasse à remplir, et pas assez d'accompagnement.

En conclusion, on constate qu'une contrainte majeure, peu importe l'organisme, est la difficulté d'accès à des bonnes terres (contrainte soulevée par 37% des répondants). Pour les producteurs certifiés biologiques, on remarque aussi un manque de temps (12%), de même qu'un souci relatif au marché instable et à la difficulté de trouver un bon marché (10%).

Raisons pour lesquelles les membres de La Mauve et de la TACA ne cultivent pas de grains biologiques.

Entre parenthèses : le nombre de répétitions de chaque contrainte énumérée.

Membres utilisateurs de La Mauve : terre impropre à production de grains (3), pas assez de volume pour justifier certification biologique (2), pas l'intention de produire de grains (3), trop d'administration et de paperasse, pas d'accès facile à une meunerie biologique, trop dispendieux pour ce que ça peut rapporter.

Producteurs membres de la TACA : pas l'intention de produire de grains à moyen terme

Accès à terres inutilisées ou en friche (Tableau 3.8)

	oui		non	
CARTV	7	19%	30	81%
La Mauve	9	56%	7	44%
TACA	1	11%	8	89%
Agrinature	0	0%	1	100%

Si oui, intérêt à cultiver les terres inutilisées ou en friches (Tableau 3.9)

	intérêt à cultiver lui-même		intérêt à faire cultiver par d'autres	
CARTV	6	86%	1	14%
La Mauve	6	66%	3	33%
TACA	0	0%	1	100%
Agrinature	0	0%	0	0%

2- Vente des récoltes et achats de grains

Acheteurs de grains

Agri marché, SG Ceresco, meuneries locales (Coop), Aliments Trigone, RDR Proulx, Moulin des Abénakis (Hubert Lacoste), Ferme Olofee, Meunerie La Milanaise, Moissons Dorées, Seigneurie des Aulnaies, autres producteurs biologiques de la région.

Satisfaction relativement à la façon de vendre les récoltes et au prix obtenu (Tableau 3.10)

	Satisfait		Insatisfait		Plus ou moins satisfait	
CARTV	20	80%	1	4%	4	16%
La Mauve	1	50%	0	0%	1	50%
TACA	1	100%	0	0%	0	0%
Agrinature	1	100%	0	0%	0	0%

La satisfaction des membres utilisateurs de La Mauve, de même que ceux de la TACA est difficilement qualifiables. En effet, la majorité de ceux qui produisent du grain n'en vendent pas; ils le font pour combler une partie de leur besoin, rarement la totalité. De plus, une majorité ne cultive pas des grains biologiques.

Intérêt pour un projet de vente et d'achat régional de grains biologiques (Tableau 3.11)

	Intérêt		Pas d'intérêt		Peut-être	
CARTV	26	76%	5	15%	3	9%
La Mauve	9	60%	4	27%	2	13%
TACA	3	38%	4	50%	1	12%
Agrinature	0	0%	0	0%	1	100%

Conditions/contraintes à participer à un projet de vente et d'achat régional de grains bio, et pistes de réflexion

Entre parenthèses : le nombre de répétitions de chaque contrainte énumérée.

Pour les producteurs du CARTV : surtout pour les années où grain difficile à vendre (vente), les prix doivent être ceux du marché ou mieux (vente) (4), important que le grain soit payé en fonction de la qualité de chaque producteur (vente) (2), veux être certain de vendre sa récolte à l'avance (vente), difficile de trouver les grains qu'il cherche dans la région (ex: maïs) (achat), désire vendre des petites quantités seulement (vente), être en mesure d'acheter des mélanges personnalisés : bons dosages spécifiques à leur production (achat) (2).

Il est à noter que des regroupements sont déjà existants pour la vente de grains biologiques : le regroupement de producteurs de Lotbinière vendant du Soya à Ceresco et la Coop Agro-bio (créée en 2009 dans le sud du Québec).

De même, plusieurs producteurs et acheteurs ont exprimé le désir d'être mis en lien (réseautage). Trois fermes bien réparties sur le territoire ont même démontré de l'intérêt à produire et à vendre des moulées pour d'autres producteurs biologiques. Il s'agit de la ferme Poulet Fermier (St-Apollinaire, Lotbinière), la Ferme Jacmi (St-Anselme, Bellechasse) et Les Légumes du Roi (St-Roch-des-Aulnaies, L'Islet).

À l'inverse, certains producteurs préfèrent rester seuls puisque les petits marchés qu'ils ont développés sont faciles à gérer.

Pour les membres utilisateurs de La Mauve : il faudrait que les prix se rapprochent de ceux des grains conventionnels, si pas trop cher (3), pas de structure d'entreposage, les prix de la viande devront suivre en conséquence, ne commercialise pas de produits certifiés bio, mais plutôt « nature ».

Toutes les conditions énumérées par les membres utilisateurs de La Mauve le sont relativement à des achats dans le cadre d'une projet régional de vente et d'achat de grains biologiques.

Des pistes de réflexion ont été soulevées. Certains producteurs ont exprimé qu'il est plus simple de continuer à produire comme ils le font maintenant, mais qu'ils seraient prêt à faire la transition si c'était une exigence de La Mauve. Ici aussi, plusieurs producteurs ont exprimé le désir d'être mis en lien avec d'autres producteurs (réseautage). Certains ont émis des réserves relativement au fait qu'il pourrait être difficile de s'approvisionner en moulées équilibrées et stables. Certains affirment ne pas produire assez de volume pour justifier la certification biologique ou rentabiliser une production de grains. Finalement, règle générale, ceux qui désirent produire des grains à la ferme le feront pour leurs besoins et non pour vendre.

Pour les producteurs membres de la TACA : si les prix sont raisonnables (achat), seulement s'il s'agit d'un regroupement pour l'achat de grains conventionnels: ne veux pas augmenter son prix (achat).

Un producteur a fait un commentaire qui mérite réflexion. Il affirme que les projets communs coûtent cher en subventions et sont moins efficaces que ceux individuels. Peut-être faudrait-il que ce soit géré par les producteurs eux-mêmes?

Pour le producteur certifié Agrinature : si les prix sont intéressants (vente).

3- intrants

Principaux intrants utilisés

Les principaux intrants utilisés sur les fermes contactées sont les moulées, les semences, les lisiers et fumiers, la chaux, les minéraux pour animaux, ainsi que les semences pour engrais verts. Une liste exhaustive des intrants mentionnés est disponible au besoin. Il est également possible de faire référence au MIB (manuel des intrants autorisés en bio), qui dresse une liste beaucoup trop longue pour être incluse dans le présent document. Malheureusement, le volume d'intrant qui pourrait faire l'objet d'un groupe d'achat n'a pas pu être déterminé.

Difficulté d'approvisionnement en semences et intrants (Tableau 3.12)

	oui		non	
CARTV	8	27%	22	73
La Mauve	2	13%	13	87
TACA	0	0%	6	0
Agrinature	0	0%	1	0

À noter que la plupart des producteurs, même ceux certifiés biologiques achètent des semences et intrants conventionnels à leur Coop locale ou à différents semenciers, faute d'en trouver des certifiées biologiques. Il achètent, dans la grande majorité des cas, des semences conventionnelles non traitées.

Intérêt à faire partie d'un groupe d'achat d'intrant et de semences bio (Tableau 3.13)

	oui		non		peut-être	
CARTV	27	82%	4	12%	2	6%
La Mauve	7	54%	2	15%	4	31%
TACA	2	29%	3	43%	2	28%
Agrinature	1	100%	0	0%	0	0%

Conditions/contraintes à participer à un groupe d'achat de semences et d'intrants bio, et pistes de réflexion

Entre parenthèses : le nombre de répétitions de chaque condition/contrainte énumérée

Pour les producteurs du CARTV : prix plus justes (14), accès à des semences certifiées bio, pas au détriment de la Coop agricole locale, accès aux variétés désirées et à des semences de qualité (10), ne veux pas être obligé d'acheter toutes les années avec le groupe, pas compliqué comme gestion/le moins de paperasse possible (2).

Pistes de réflexion : les producteurs utilisent plusieurs variétés différentes, ce qui veut dire des petits volumes de chaque variété à commander collectivement. Certains se demandent si la gestion de ce groupe justifierait l'effort supplémentaire, sans compter la distance entre les producteurs. Un producteur souhaite enfin qu'une association de producteurs qui peuvent vendre des semences à l'extérieur de la ferme soit reconnue et encouragée.

Pour les membres utilisateurs de La Mauve : si transition de la ferme vers le bio (2), le prix de la viande devra augmenter en conséquence, économies sur le coût du produit (5), disponibilité rapide du produit, si La Mauve exige des viandes certifiées bio, dépend du bilan de ce que ça demande vs. ce que ça rapporte.

Pistes de réflexion : Certaines meuneries locales peuvent livrer les moulées dans un délai de 48 heures. Est-ce qu'un groupe d'achat peut en faire de même? Sinon, qu'elle peut être la façon d'éviter un manque de quelques jours en moulées. Enfin, sera-t-il possible de commander des petites (voire de très petites quantités d'un certain produit?)

Pour les producteurs membres de la TACA : maintenir ou diminuer les coûts.

Piste de réflexion : un producteur reçoit un excellent service de son fournisseur et affirme que c'est plus important que le prix pour lui.

4- Services

Intérêt pour un service d'aide en production de grains bio (tableau 3.14)

	oui		non		peut-être	
CARTV	19	56%	14	41%	1	3%
La Mauve	9	64%	5	36%	0	0%
TACA	1	20%	4	80%	0	0%
Agrinature	1	100%	0	0%	0	0%

CARTV : Ils ont surtout de l'intérêt pour une amélioration de leurs pratiques actuelles de production : régie des champs, pratiques culturales, contrôle des mauvaises herbes. Plusieurs désirent être mis en lien avec d'autres producteurs, pour ainsi échanger des connaissances. À noter que lorsqu'on leur demande qui devrait offrir ce service, une majorité d'organismes est proposée, dont le Mapaq et les Coop, mais ce sont les Groupes Conseil Agricoles (GCA) qui reviennent le plus souvent. 13 répondants déclarent d'ailleurs être satisfaits des services offerts par les GCA, contre 2 insatisfaits. Néanmoins, plusieurs aimeraient que leur conseiller ait une plus grande connaissance de la culture bio.

La Mauve : Les besoins des membres utilisateurs de La Mauve sont variés. Ils souhaitent en apprendre à tous les niveaux. Ils pensent surtout à l'autosuffisance de leur ferme en grains. Ils souhaitent aussi un réseautage entre producteurs. Certains sont intéressés par les services d'un agronome ou conseiller spécialisé dans le bio, que ce soit au Mapaq, ou par un conseiller indépendant qu'ils pourraient payer au besoin pour des conseils.

TACA : Les besoins des membres de la TACA sont similaires à ceux des membres utilisateurs de La Mauve. Ils souhaitent en apprendre à tous les niveaux et recherchent du mentorat par des producteurs biologiques seniors.

Agrinature : Le producteur contacté aimerait être mis en contact avec des producteurs bio pour améliorer ses pratiques culturales. Il croit aussi que le Mapaq devrait participer.

5- Machinerie

Possédez-vous toute la machinerie (propriété ou co-propriété) nécessaire au maintien ou à l'augmentation de votre production de grains biologiques? (Tableau 3.15)

	oui		non	
CARTV	11	33%	22	67%
La Mauve	4	29%	10	71%
TACA	2	29%	5	71%
Agrinature	1	100%	0	0%

Êtes-vous membre d'une CUMA? (Tableau 3.16)

	oui		non	
CARTV	16	48%	17	52%
La Mauve	0	0%	14	100%
TACA	0	0%	5	100%
Agrinature	0	0%	1	100%

Voir Annexe 3 : Liste des CUMA de la région de Chaudière-Appalaches

Si non, aimeriez-vous vous joindre une? (Tableau 3.17)

	oui		non	
CARTV	6	40%	9	60%
La Mauve	5	38%	8	62%
TACA	0	0%	3	100%
Agrinature	1	100%	0	0%

L'éloignement entre les producteurs bio semble être la principale raison pour laquelle certains ne souhaitent pas se regrouper pour l'achat et l'utilisation de machineries. Certains préfèrent louer la machinerie, ou donner certains travaux à forfait. Chez les petits producteurs, ils ne veulent ou ne peuvent tout simplement pas travailler avec de la grosse machinerie.

La plupart des producteurs n'étant pas membres d'une CUMA possèdent toutefois, dans la majorité des cas, l'équipement de base pour faire la culture de grains, à l'exception de la moissonneuse-batteuse, qui est souvent donnée à forfait (voir Tableau 3.19).

6- Unités de conditionnement

Ferme possédant au moins un équipement de conditionnement du grain (Tableau 3.18)

CARTV	31	84%
La Mauve	9	56%*
TACA	6	66%*
Agrinature	0	0%

*principalement des petits silos à moulée

Les producteurs biologiques sont généralement bien installés pour traiter leurs récoltes de grains, particulièrement ceux en production animale, qui visent souvent l'autonomie de la ferme et qui transforment leurs récoltes pour les donner aux animaux.

7- Travaux à forfait

Tableau 3.19

	Fermes qui font des travaux à forfait pour les autres		Fermes qui font faire des travaux à forfait	
CARTV	7	19%	22	59%
La Mauve	2	13%	7	44%
TACA	1	11%	2	22%
Agrinature	0	0%	1	100%

Les travaux qui sont le plus souvent effectués à forfait sont le battage des grains et l'épandage de fumier ou de lisier.

8- Mise en marché

Fermes qui font leur propre mise en marché (viande, produits laitiers) (Tableau 3.20)

	en totalité		en partie		pas du tout	
CARTV	4	14%	1	3%	24	83%
La Mauve	7	50%	7	50%	0	0%
TACA	5	63%	3	37%	0	0%
Agrinature	0	0%	0	0%	1	100%

Les producteurs certifiés biologiques (CARTV), particulièrement les producteurs de lait, ne font pas leur propre mise en marché, puisqu'ils utilisent la mise en marché collective de leur Fédération.

Section 4 : Résultat de l'enquête auprès des fournisseurs/acheteurs et des intervenants en agriculture de la région

Intervenants

Les informations recueillies auprès des intervenants en agriculture ont principalement aidé à compléter la section 1.

Lorsqu'interrogés sur le potentiel de développement du secteur des grains biologiques dans la région, les réponses des intervenants vont de bon potentiel à potentiel très prometteur. Tant la consommation animale, considérant les difficultés à se procurer des grains bio pour les animaux en dehors de la ferme, que la consommation humaine, avec le blé panifiable, l'orge brassicole, le sarrasin, le chanvre, le soya et autres oléagineux pour la production d'huile ressortent. En terminant, le nombre important de producteurs déjà impliqués dans le bio est vu comme une force pour la région.

Lorsque questionnés sur l'intérêt pour produire régionalement plus de légumineuses et graines pour l'alimentation humaine, de même que des huiles pour la consommation humaine, le tout en culture biologique, un intervenant (le seul à avoir répondu à cette question) répond négativement. Selon lui, ce secteur manque de soutien financier, de même que de centres de transformation pour éviter de passer par plusieurs intermédiaires.

Fournisseurs/acheteurs d'intrants et de semences

Bien que leur taux de participation a été faible, ceux ayant répondu ont néanmoins fourni des pistes de réflexion intéressantes :

Lorsqu'interrogés sur le potentiel de développement du secteur des grains biologiques dans la région, plusieurs croient que ce sera difficile, et ce pour plusieurs raisons : conditions climatiques difficiles, mauvaise organisation du secteur, manque de centres de grains spécialisés, limite au niveau de l'état des terres, pas d'avantage à utiliser des grains bio par rapport à conventionnels dans l'alimentation des animaux (ex : porc). Un certain nombre de fournisseurs sont optimistes malgré qu'ils soient conscient des limites énumérées plus haut : nombre intéressant de producteurs bio dans la région, possibilité d'échanges directement entre producteurs, fumier disponible.

Il est de plus pertinent de mentionner la réponse de Bruno Vachon, de la Malterie Frontenac, qui s'est montré très intéressé par notre démarche. En effet, il a lui-même pensé créer un regroupement de producteurs pour faciliter l'entreposage et la mise en marché, principalement au niveau des grains brassicoles (les grains déclassés pourraient aller à l'alimentation animale). Il y a donc un rapprochement à faire avec notre démarche. Il affirme avoir possiblement de l'intérêt à se joindre à un éventuel regroupement organisé par La Mauve, avec utilisation des mêmes installations, s'il y a lieu. Il souhaite être tenu au courant de notre démarche.

Conclusion

Sans mener à un portrait exhaustif, notre démarche a le mérite d'avoir recueilli beaucoup d'information en discutant directement avec les gens, ce qui nous a permis de soulever certaines statistiques intéressantes, de même que des tendances claires au niveau des producteurs, des intervenants en agriculture, et des fournisseurs d'intrants agricoles. Du moins, il y a là beaucoup de matière à réflexion et des pistes pour la suite. Voici donc ce qui en est principalement ressorti.

La production de grains biologiques dans la région de Chaudière-Appalaches est marginale relativement à la production totale de grains, mais non négligeable, avec plus de deux millions de dollars de retombées directes sur les fermes. Il semble y avoir un intérêt pour une augmentation de la culture de grains biologiques par les producteurs déjà certifiés biologiques, surtout au niveau des grains de consommation humaine, même sur des fermes en production animale. La culture de ces grains étant plus lucrative, ces fermes vendent généralement leurs récoltes et achètent ensuite les quantités de grains nécessaires pour alimenter leurs troupeaux. Néanmoins, la culture de grains mélangés occupe une place importante dans les rotations et génère des volumes intéressants pour l'alimentation animale. Même si, dans ce dernier cas, les prix sont inférieurs à ceux des grains d'alimentation humaine, très peu ont évoqué des problèmes de rentabilité. Les producteurs rejoints sont d'ailleurs très majoritairement satisfaits des prix obtenus pour leurs récoltes certifiées biologiques, et de l'état de ce marché en général. Par contre, les quantités produites actuellement ne permettent pas de penser pouvoir fournir plusieurs dizaines de producteurs supplémentaires.

Les membres de La Mauve et de la TACA semblent beaucoup moins positifs à l'idée de produire des grains, que ce soit biologique ou non. Les raisons qui reviennent le plus souvent sont le manque de terres propices à la culture de grains et la difficulté à rentabiliser, à l'échelle de leurs fermes, les investissements nécessaires (ex : machinerie, unités de conditionnement, amélioration des terres). Certains ont tout de même l'intention de commencer à produire leurs propres grains biologiques, moyennant certaines conditions.

En contrepartie, 73% des producteurs de La Mauve et 50% des membres de la TACA sont intéressés ou peut-être intéressés par un projet d'achat de grains biologiques. En effet, puisque leur production à la ferme n'est pas suffisante, il doivent se tourner vers l'achat de grains. Toutefois, les grains et moulées biologiques sont souvent jugés trop cher. Plusieurs éleveurs évoquent aussi une disponibilité limitée.

Si on se fie au faible taux de participation à notre démarche des principaux fournisseurs en alimentation animale de la région, de même qu'aux réponses fournies, ces derniers ne semblent pas accorder beaucoup d'intérêt aux grains biologiques. Du moins pour l'instant. Est-ce puisque la demande n'est pas encore assez importante? De nombreuses raisons expliquent sûrement cette relative immobilité dans le développement du secteur biologique des grains et moulées. Il n'en demeure pas moins qu'il faille chercher des alternatives, en vue répondre à une certaine demande.

À la lumière des informations et des commentaires recueillis, il ressort que les principaux efforts à court terme devraient être accordés à la production de grains et de moulées sur les fermes, de même qu'à des échanges (ventes et achats) directement entre les producteurs et éleveurs. Cette dernière solution pourrait d'ailleurs se concrétiser rapidement, puisque de petites infrastructures sont déjà en place sur certaines fermes (au moins 3 fermes ayant des petites meuneries ont d'ailleurs manifesté de l'intérêt à produire pour d'autres des moulées). Les compagnies de suppléments, comme Belisle, Beauce-Mix, Olier Grise, ou Homestead Organics pourraient être mises à profit. Ils offrent des

suppléments et minéraux, selon des formules personnalisées, pour compléter des mélanges de grains produits à la ferme.

Comme incitatif supplémentaire les parties pourraient signer un contrat en début de saison. Un éleveur pourrait alors s'assurer d'un approvisionnement, alors qu'un producteur de grains et moulées pourrait effectuer ses semis en fonction de la demande et ne pas courir le risque de supporter une récolte invendue. L'éleveur pourra y voir l'avantage de se procurer un mélange personnalisé, dont il choisit les composantes et leur dosage. Enfin, un fournisseur de suppléments d'alimentation animale a même soulevé la possibilité que de telles moulées, mis à part le surplus de travail lié à leur mise au point, auraient approximativement le même coût, ou tout juste un peu plus, que des moulées commerciales conventionnelles.

Des essais comparatifs pourraient de plus être réalisés sur quelques élevages différents (volailles, bovins, ovins, porcs, etc.), du moins au départ. On pourrait donc comparer des élevages conduits avec les moulées « maison » d'une « petite meunerie » et d'autres faits avec des moulées provenant d'une meunerie commerciale. Il va sans dire que les éleveurs doivent être satisfaits des résultats sur leurs animaux. Un suivi est à prévoir, ainsi que des modifications au besoin, et ce le plus rapidement possible.

En plus de l'attention à porter aux dosages, les principaux efforts devraient être mis à réseauter producteurs et acheteurs.

Enfin, il semble souhaitable qu'un projet régional de vente et d'achat de grains et intrants biologiques ne profite pas qu'aux membres de La Mauve. Il devrait plutôt réunir tous ceux qui en produisent et/ou en consomment, ce rayonnement plus large ne pouvant que profiter aux membres de La Mauve. Celle-ci verrait ainsi son objectif, d'appuyer ses membres, atteint. La démarche proposée laisserait plus de temps à des structures plus importantes de prendre forme, en même temps que le marché se développe. Du moins, on peut penser que le fait d'enclencher la roue suscitera certainement de l'intérêt, surtout si il s'agit d'un succès.

Il restera néanmoins à se pencher sur l'impression que l'incitatif financier de la certification biologique n'est pas tout à fait au rendez-vous et que les coûts supplémentaires ne justifieraient pas la production d'une viande certifiée biologique, tant chez certains producteurs de La Mauve que chez ceux de la TACA.

Pour appuyer le développement du secteur des grains et moulées biologiques, il semble aussi important d'assurer une bonne productivité au niveau des cultures. Des services doivent donc être offerts, et ce, par des personnes compétentes et expérimentées en grandes cultures biologiques. On peut penser au Mapaq ou aux GCA comme fournisseur de ces services. C'est toutefois le réseautage entre producteurs qui semble le plus souhaité par les principaux intéressés. En effet, les producteurs ont davantage confiance en des producteurs, riches de leurs expériences, qu'en un agronome ou un technicien se basant sur des concepts théoriques pour conseiller. Ces échanges pourraient prendre plusieurs formes, allant d'échanges téléphoniques, à un forum de discussion sur Internet, en passant par de simples rencontres périodiques de producteurs ou des journées de démonstration. La première étape serait toutefois la création d'une liste dynamique de producteurs et acheteurs, ce qui leur permettrait des démarches personnelles directes et rapides.

En terminant, puisque les producteurs agricoles sont au cœur de la présente démarche, il doivent se sentir parties prenantes du processus. De là l'importance de les impliquer. Certains ont d'ailleurs

manifesté de l'intérêt à être tenu au courant des avancements de notre démarche, ou même de participer, à différents niveaux, à l'avancement de notre projet. Voilà une démarche qu'il semble tout à fait possible de faire avancer dans un esprit coopératif!

Annexe 1.1 – Liste des fermes inscrites au CARTV – par type de production

Grandes cultures

Denis Leclerc

Adresse : 1647, St-Charles O.
Municipalité : Saint-Édouard-de-Lotbinière
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 1Y0
Tél. : 418 796 2222
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Blé, Maïs grain (tous), soya

Ferme Augure inc.

René Auger

Adresse : 209, rang Portage
Municipalité : Leclercville
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2K0
Tél. : 819 292 2471
Télé. : 819 292 2471
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Blé, soya

Ferme Claudel Picard

Claudel Picard

Adresse : 530, chemin des Castonguay
Municipalité : Saint-Roch-des-Aulnaies
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 4E0
Tél. : 418 354 2842
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Blé

Ferme DES-ROY inc

Simon Roy

Adresse : 5327, Marie-Victorin
Municipalité : Sainte-Croix
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2H0
Tél. : 418 926 3522
Cel : 418-728-7217
Télé. : 418 926 2608
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Blé, soya

Ferme Phychel enr.

Michel Leblanc

Adresse : 260, 3e Rang Ouest
Municipalité : Saint-Aubert
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 2R0
Tél. : 418 598 3927
Télé. : 418 598 3927
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Blé, avoine

Ferme J.D. St-Hilaire senc.

Jacques et Diane St-Hilaire

Adresse : 4, 7e Rang
Municipalité : Saint-Cyrille-de-Lessard
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 2W0
Tél. : 418 247 3287
Télé. : 418 247 3287
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Blé, avoine, mélange céréalières pour alimentation animale

Ferme Pré Rieur Enr.

Daniel Dubé

Adresse : 720, Grand Village
Municipalité : Saint-Jean-Port-Joli
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 3G0
Tél. : 418 598 3840
Télé. : 418 598 7034
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Blé, lin, mélanges céréalières (tous types), soya

Jardinier Palmé (Le)

Frédéric Dupuis

Adresse : 3479, chemin Bois-Clair
Municipalité : Saint-Antoine-de-Tilly
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2C0
Tél. : 418 886 2282
Télé. : 418 886 2282
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Blé, seigle (tous types), soya

Lyne Habel

Adresse : 2421, Rang 2
Municipalité : Sainte-Croix
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2H0
Tél. : 418 926 2227
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Blé, soya

Ferme Claude Blier**Claude Blier**

Adresse : 374, Principale
Municipalité : Sainte-Perpétue (Chaudière-Appalaches)
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 3Z0
Tél. : 418 359 3231
Télé. : 418 359 3231
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Avoine, blé

Ferme Framar/ 9148-0715 Québec inc**Hams Frank**

Adresse : 4022, rang Juliaville
Municipalité : Saint-Édouard-de-Lotbinière
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 1Y0
Tél. : 418 796 2869
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Avoine, mélanges céréaliers (tous types)

Raynald Laflamme**Raynald Laflamme**

Adresse : 38, chemin St-François Ouest
Municipalité : Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 3A0
Tél. : 418 259 2659
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Blé de printemps, épeautre, soya

Vallée des Prairies inc.**Francine Pommerleau**

Adresse : 79, ch. Aqueduc
Municipalité : St-François-de-la-Rivière-du-Sud
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 3A0
Tél. : 418 259 7105
Télé. : 418 259 2417
bio@valleedesprairies.com
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Épeautre, sarrasin

Ferme Marianne enr.**Marien Bourgeault et France Leblanc****fermemariance@gmail.com**

Adresse : 335, rang Simple
Municipalité : Saint-Pamphile
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 3X0
Tél. : 418 356 3747
Télé. : 418 356 3742
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Lin

Les Légumes du Roi**Olivier Pelletier-Proulx**

Adresse : 1143, rang 2
Municipalité : Saint-Roch-des-Aulnaies
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 4E0
Tél. : 418 354 2392
Télé. : 418 354 2717
Produits certifiés par : Québec-Vrai
Portée de la certification : CARTV

Mélange céréaliers pour alimentation animale, sarrasin, seigle (tous types), soya

Ferme Fortin et Frères Inc.**René et Carol Fortin**

Adresse : 257, rang Petit-Shenley
Municipalité : Saint-Honoré-de-Shenley
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0M 1V0
Tél. : 418 485 6531
Télé. : 418 485 6411
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Mélanges céréaliers (tous types)

Ferme Jacmi Senc.**Jacques Thibault**

Adresse : 515, rang de la Montagne
Municipalité : Saint-Anselme
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 2N0
Tél. : 418 885 4601
Télééc. : 418 885 4602
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Mélanges céréaliers (tous types), soya

Ferme Marichel enr.**Marielle Martineau**

Adresse : 809, rang Bois-Franc
Municipalité : Sainte-Agathe-de-Lotbinière
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2A0
Tél. : 418 599 2057
Télééc. : 418 599 2959
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Mélanges céréaliers (tous types), soya

Guillaume Ouellet

Adresse : 400, Principale
Municipalité : Sainte-Louise
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 3K0
Tél. : 418 354 2890
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Mélanges céréaliers (tous types)

Ferme la Queue de Veau**Hélène Langevin**

Renaud.007@videotron.ca
Adresse : 701, rang Saint-François
Municipalité : Lotbinière
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 1S0
Tél. : 418 796 2091
Télééc. : 418 796 2091
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Mélanges céréaliers pour alimentation humaine (tous types), soya

Ferme MCA Inc.**Michel Audet**

Adresse : 292, Saint-Jean
Municipalité : Honfleur
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 1N0
Tél. : 418 885 9045
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Soya

Ferme G, Pommerleau inc.**Robert Pommerleau**

St-Georges
418-228-7384
robert.pommerleau@cgocable.ca

Lait**Ferme des Aulnets (1994) Inc.****Bruno Castonguay**

Adresse : 1310, rang 2
Municipalité : Saint-Roch-des-Aulnaies
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 4E0
Tél. : 418 354 2371
Télééc. : 418 354 2371
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Lait de vache, blé, mélanges céréaliers (tous types)

Ferme Rivière Ferrée Inc.**Christian Joncas**

Adresse : 1019, Vieux Fronteau
Municipalité : Saint-Roch-des-Aulnaies
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 4E0
Tél. : 418 354 2144
Télééc. : 418 354 2144
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache, bovins de réforme, blé, avoine, lin, orge, sarrasin

Ferme Seba Inc.**Denis Boivert**

Adresse : 99, Petit Village
Municipalité : Sainte-Croix
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2H0
Tél. : 418 926 2149
Télé. : 418 926 2149
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache, blé, avoine

Ferme Laitière Joniel inc.**Johanne & Daniel Lemay**

Adresse : 201, rang Portage
Municipalité : Leclercville
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2K0
Tél. : 819 292 3188
Télé. : 819 292 3188
lafamillelemay@globetrotter.net
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Lait de vache, bovins de réforme, avoine, maïs-grain animal, mélange céréaliers pour alimentation animale, soya

Ferme Marierre Inc.**Pierre Lemay**

Adresse : 784, rang Saint-François
Municipalité : Lotbinière
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 1S0
Tél. : 418 796 2738
Télé. : 418 796 2738
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache, maïs-grain animal, mélange céréaliers pour alimentation animale, soya

Ferme Polrèse Inc.**André Lemay**

Adresse : 234, rang Portage
Municipalité : Leclercville
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2K0
Tél. : 819 292 3254
819 292 3195
Télé. : 819 292 2921
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Lait de vache, maïs-grain (tous), mélange céréaliers pour alimentation animale, soya

Ferme Roussettes Enr.**Chantale & Émilien Lemay**

Adresse : 198, rang Portage
Municipalité : Leclercville
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2K0
Tél. : 819 292 3491
Télé. : 819 292 1440
Chantale.lemay@sympatico.ca
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Lait de vache, maïs-grain (tous), mélanges céréaliers (tous types), seigle (tous types), soya

Ferme Serjean Inc.**Serge Leclerc**

Adresse : 1608, rang Saint-Charles
Municipalité : Saint-Édouard-de-Lotbinière
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2Y0
Tél. : 418 796 2975
Cel. : 418-728-1396
Télé. : 418 796 2617
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Lait de vache, bovins de réforme, maïs-grain (tous), mélange céréaliers pour alimentation animale, seigle (tous types), soya

Ferme Alaska inc.**Laval Lapointe**

Adresse : 136, 14e Rang
Municipalité : Adstock
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0N 1S0
Tél. : 418 422 2438
Télé. : 418 422 2050
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache, mélange céréaliers pour alimentation animale

Ferme Anrilyn**André et Richard Poulin**

Adresse : 1216, rang St-Charles
Municipalité : Saint-Édouard-de-Lotbinière
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 1Y0
Tél. : 418 796 3251
Télé. : 418 796 0037
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Lait de vache, mélange céréaliers pour alimentation animale, soya

Ferme Cardenas enr./Ferme Cardenas senc.

Pierre St-Pierre

Adresse : 542 chemin des Pionniers Est
Municipalité : L'Islet
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 2B0
Tél. : 418 247 5607
andreedupont@videotron.ca
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache, mélange céréaliers pour alimentation animale

Ferme Deslie inc

Louis Deschènes

Adresse : 420, Bois-Franc Est
Municipalité : Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 1L0
Tél. : 418 728 4467
Télééc. : 418 728 4467
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache, mélange céréaliers pour alimentation animale, soya

Ferme Gonzales Inc.

Mario Allaire

Adresse : 690, chemin Rivière-Sud
Municipalité : Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 3A0
Tél. : 418 259 7543
Télééc. : 418 259 7377
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache, mélange céréaliers pour alimentation animale

Ferme Jolain/Ferme Jolain enr.

Jocelyne Marcotte

Adresse : 1200, Rang Nord
Municipalité : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 4B0
Tél. : 418 248 1056
Télééc. : 418 248 1056
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache, bovins de boucherie, mélange céréaliers pour alimentation animale, soya

Ferme Lemayenne inc.

Francois et Pascal Lemay

Adresse : 421, rang St-Eustache
Municipalité : Lotbinière
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 1S0
Tél. : 418 796 2121
Télééc. : 418 796 2121
flemayenne@videotron.ca
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Lait de vache, mélange céréaliers pour alimentation animale, soya

Ferme Martin et Frères

Samuel Martin

Adresse : 221, route 108
Municipalité : Saint-Évariste-de-Forsyth
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0M 1S0
Tél. : 418 459 6529
Télééc. : 418 459 6549
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache, bovins de réforme, mélange céréaliers pour alimentation animale

Ferme Morinnal 2005 inc.

Marial Morin

Adresse : 1279, rang Saint-Philippe
Municipalité : Saint-Anselme
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 2N0
Tél. : 418 885 4640
Télééc. : 418 885 4604
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV , NOP

Lait de vache, mélange céréaliers pour alimentation animale

Ferme Optimus Senc

Julien Gagnon

Adresse : 808, rang Saint-François
Municipalité : Lotbinière
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 1S0
Tél. : 418 703-0550
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache, bovins de réforme, mélange céréaliers pour alimentation animale, orge, soya

Cassis et Mélisse senc.**Aagje Denys**

Adresse : 212, rang Pointe-Lévis
Municipalité : Saint-Damien-de-Buckland
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 2Y0
Tél. : 418 789 3137
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Production de lait de chèvre

Ferme Pierre et Claude inc.

Adresse : 142, rang des Érables
Municipalité : Saint-Joseph-de-Beauce
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2V0
Tél. : 418 397 5600
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Lait de vache

Bovins**Ferme René Palardy****René Palardy**

Adresse : 380, rang du Castor
Municipalité : Leclercville
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2K0
Tél. : 819 292 2624
Télé. : 819 292 1144
Produits certifiés par : Québec-Vrai
Portée de la certification : CARTV , NOP

Veaux, bovins de réforme, Épeautre, mélange
céréaliers pour alimentation animale, soya

Ferme Jolygène SENC**Jocelyne Demers**

Adresse : 289, rang Castor
Municipalité : Leclercville
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2K0
Tél. : 819 292 3440
Télé. : 819 292 3440
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Bovins de boucherie, soya

Ferme d'Élevage Veilleux Senc.**Nicolas ou Pascal Veilleux**

Adresse : 170, rang 4 Sud
Municipalité : Saint-Victor
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0M 2B0
Tél. : 418.588.5745
Télé. : 418 588 6745
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Veaux

Volailles**Ferme La Source Enr.****Daniel Bélanger & Claire Ouellet**

Adresse : 136, rang Terrebonne
Municipalité : L'Islet
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0R 3Z0
Tél. : 418 359 3193
Télé. : 418 359 3193
fermelasource@hotmail.fr
Produits certifiés par : Québec-Vrai
Portée de la certification : CARTV

Œufs, poule, mélange céréaliers pour alimentation
animale

Oeufs Blais-Breton ltée (Les)**Serge Poulin**

Adresse : 1312, Saint-Georges
Municipalité : Saint-Bernard (Chaudière-
Appalaches)
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2G0
Tél. : 418 475 6601
Télé. : 418 475 4433
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Oeufs

Poulet Fermier Senc.**Michel Thériault et Valérie Fortin**

Adresse : 721, rang Marigot
Municipalité : Saint-Apollinaire
Région : Chaudière-Appalaches
Province : Québec
G0S 2E0
Tél. : 418 881 3047
Télé. : 418 881 3076
Produits certifiés par : Ecocert-Canada
Portée de la certification : CARTV

Poulet, moulée

Annexe 1.2 – Liste des membres utilisateurs de La Mauve (producteurs de viande et produits laitiers)

Luc Bariselle – Ferme la Barlue
Berthier-sur-mer
(418)259-7657
imalenfant@yahoo.ca
Production : poulet

Daniel Bélanger – Ferme La Source
Ste-Perpétue
(418)359-3193
fermelasource@hotmail.fr
Production : maraîcher, oeufs

Julien Bélanger – Ferme Honporc
Honfleur
(418)885-4765
Julien-belanger@globetrotter.net
Production: porc

Claude Boutin
Ste-Marguerite
(418)935-7175
isamoore@megaquebec.net
Production : sanglier

Isabelle Couturier – La Chèvrerie Fruit d'une Passion
St-Ludger
(819)548-5705
alaroc@xplornet.com
Production : chèvrerie

Sylvain Demers – Ferme Le Sapin Bleu
St-Raphaël
(418)243-3359
Production : veau d'embouche

Aagje Denys – Cassis et Mélisse
St-Damien
(418)789-3137
aagje.denys@hotmail.com
Production : chèvrerie

Raymonde Garant
St-Lazare
(418)883-2224
info@chevaux.com
Production : wapiti, bison

André Laferrière
Armagh
(418)466-2588
Production : veau d'embouche, sirop d'érable

Léonidas Leblond
Armagh
(418) 466-2588
Production : bœuf, veau

Marielle Martineau – Ferme Marichel
Ste-Agathe-de-Lobinière
(418)599-2057
mariellemartino@hotmail.com
Production : agneau

Delphis Morency
Berthier-sur-Mer
(418)259-7466
Production : porc et veau d'embouche

Raphaël Morin – Chèvrerie Mathurin
Ste-Sophie-d'Halifax
(819)621-1049
chevremathurin@hotmail.com
Production : chèvrerie

Hugues Pouliot
St-Philémon
(418)469-2253 ; 469-2378 ; 469-2144
ferme.hugues@globetrotter.net
Production : bœuf

France Roy – Ferme du Roy
La Durantaye
(418)884-2215
fermeroy@mediom.qc.ca
Production : volailles

Nicolas St-Pierre – Ferme du Siffle-Orange
Saint-Aubert
(418)598-2452
nicolas_st_pierre@hotmail.com
Production : volailles sur pâturage

Annexe 1.3 – Liste des membres de la TACA sondés

Ferme Parent et Lambert
Brigitte Parent
St-Isidore
418 882-6264
Production : porc certifié Natur Porc

Ferme porcine Marnie
Martin Boutin
St-Charles
418 887-5094
Production : porc

Ferme Bé-Ro
Jennifer Rodrigue
St-Gédéon
418 582-6554
Production : Bœuf, volailles, porc, lapin, agneaux

Ferme De La Durantaye S.E.N.C.
Christian De la Durantaye
Cap-Saint-Ignace
418 246-5433
Production : bœuf

Ferme Highland Lotbinière
Louis Philipon
Saint-Édouard-de-Lotbinière
418 796-0046
Production : bœuf

Les Moutons de Panurge
Gilles Dubé
Saint-Jean-Port-Joli
418 598-6501
Production : agneaux

Ferme de François Duchesne
Saint-Jean-Port-Joli
418 598-9180
Production : Canards

Élevage de Cerfs rouges Clément Labrecque
Nathalie Leblanc
Sainte-Marie
418 387-8346
Production : cerfs rouges

Chèvrerie O Pâturage
Priscille Gagnon
Saint-Cyrille-de-Lessard
418 247-7060
Production : chevreaux

Annexe 1.4 – Producteur de grains certifiés Agrinature sondés

Odina Roy
Saint-Joseph
418 397-5660

Annexe 2 : Liste des unités de conditionnement des grains de la région (fournisseurs acheteurs)

Alimentation animale

Agribrands Purina Canada inc. / Cargill Animal Nutrition	St-Romuald
Agri-Marché inc. (Shur-Gain)	St-Isidore
Alfred Couture Itée (Shur-Gain)	St-Anselme
Aliments Breton Canada inc.	St-Charles, St-Bernard
Bernard Breton inc. (Shur-Gain)	Saint-Narcisse-de-Beaurivage
Coop Alliance (La)	St-Ephrem-de-Beauce
Coop Frampton (La)	Frampton
Coop Langevin (La)	Sainte-Justine
Coop Montmagny (La)	Montmagny
Coop Rivières-du-Sud (La)	St-François-de-la-Rivière-du-Sud
Coop Seigneurie (La)	St-Narcisse-de-Beaurivage
Coop St-Jacques-de-Leeds (La)	St-Jacques-de-Leeds
Coop St-Pamphile (La)	St-Pamphile
Coopérative agricole St-Bernard (La)	St-Bernard
Ferme Belgirard Inc.	La Durantaye
Grains Lac Supérieur Itée (Les)	Pintendre
Lactech	St-Isidore
Magasin CO-OP Ste-Perpétue	Ste-Perpétue
Meunerie Alphonse Fournier et fils (Shur-gain)	Honfleur
Meunerie Berthiaume	St-Elzéar-de-Beauce
Meunerie de St-Frédéric inc.	St-Frédéric
Meunerie Gérard Soucy inc.	Ste-Croix-Lotninière
Meunerie P.A Lessard	St-Georges
Meunerie St-Elzéar Itée (Shur-Gain)	St-Elzéar-de-Beauce
Meunerie St-Patrice inc. (Shur-Gain)	Saint-Patrice-de-Beaurivage
Meunerie Trans-Canada inc.	St-Apollinaire
Moulées M-Trihé Inc.	St-Anselme
Nutrigène inc.	St-Isidore
Shur-Gain	St-Romuald,
Simmental 700 Inc.	Saint-Flavien
Société coopérative agricole St-Adrien-d'Irlande	St-Adrien-d'Irlande
Unicoop, centre de grains	Sainte-Hénédine
Unicoop, meunerie	St-Charles
Unicoop, meunerie	St-Anselme
Vico le groupe inc.	L'Islet
9035-1503 Québec Inc. (Les Nutriments Gillois)	St-Gilles

Alimentation humaine

Aliments Trigone	Saint-François de Montmagny
La Seigneurie des Aulnaies	Saint-Roch-des-Aulnaies
Malterie Frontenac	Thetford Mines
Moulin aux Abénakis	Ste-Claire
Moulin de Beaumont	Beaumont

Impossibles à rejoindre (peut-être plus en activité)

Pepin meunerie inc.	St-Benjamin
Meunerie Mobile Deschênes & Landry Inc. (La)	St-André-Kamouraska
Meunerie Lafrance Inc	Saint-Severin

N'est plus en activité

Les Produits T.C.S. inc.	Sainte-Hénédine
--------------------------	-----------------

Annexe 3 : Liste des CUMA de la région de Chaudière-Appalaches

- Coop de services agricoles Le Partage, Lotbinière
- CUMA de l'Islet-Sud, Saint-Adalbert
- CUMA l'Oie Blanche, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- CUMA Tournesol, Sainte-Marie
- CUMA de Bellechasse
- CUMA de Frampton
- CUMA de La Durantaye
- CUMA de Leclercville
- CUMA de Sacré-Cœur-de-Jésus
- CUMA de Saint-Flavien
- CUMA de Ste-Croix - St-Édouard
- CUMA de St-Elzéar
- CUMA de St-Gervais
- CUMA des Aulnaies
- CUMA Petite-Montagne, Saint-Joseph
- CUMA « Porte de la Beauce », St-Isidore
- Envirotech 2000, Saint-Bernard